

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0009600

151140

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5804 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Berrada Naima

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661464861 Total des frais engagés : ... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Ghita MAMOU
Spécialiste en Pathologie
Diagnostique et thérapeutique
Espace Roudani 302d, Roudani 4ème Etage N° 19
Casablanca - Tel. : 05 22 23 70 71

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : BERRADA Naima Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : PT 2

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / /

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/12/2013	b) Non	0	0	
14/12/2013	c) S	300.00	300.00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>Dr Selma BOUZID Pharmacienne Km 14 Route d'Azemmour Bouazza - Tél: 0526 01 91 61</p>	14/02/2023	145,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 LABORATOIRE SALLE D'ANALYSES MEDICALES Dr. BENMILDoud 40, Bd Brahim Roudani Maârif 31: 05 22 25 78 45 / 05 22 25 39 61 Pratique: 7580501	13.02.23	B 300 AF	380.0 H

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ghita MAMOU

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,
Maladies métaboliques et Nutrition

Diabète, Cholestérol, Obésité, Thyroïde, Goitre
Troubles de la croissance et de la puberté
Pathologies surrénauliennes et hypophysaires



الدكتورة غيثة مامو

أخصائية في أمراض الغدد والسكري
أمراض الأيض وطب التغذية

مرض السكري، الكوليستيرول، السمنة
الغدة الدرقية، اختلالات النمو، الغدة النخامية

Casablanca, le

14/2/2023

Nom : N° BERRADA Naima

(20,80) x 6

Glycophage 500

S.V

1 sachet after repas

20,80

Olipax gouttes (1 flacon)

S.V

2g x 21T

tt Bonis

145,00

Pharmacie JALILA
Dr Seffra BOUZID
Pharmacienne
Km 14 Route d'Azemmour
Dar Bouazza - Tél: 0526 01 91 61

Dr. Ghita MAMOU
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie, Maladies Métaboliques
Nutrition
Espace Roudani 230 Bd Roudani 4ème Etage N° 19
Casablanca - Tél.: 05 22 23 70 71

فضاء الرو丹尼، 230 شارع الرودانى (طريق الجديدة سابقا) - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 23 70 71
Espace Roudani, 230 Bd Roudani (ex Route d'El Jadida) - 4^{eme} étage - N° 19 - Casablanca - Tél.: 05 22 23 70 71
GSM : 0678 93 68 96 - E-mail : mamoughita@gmail.com

20.80

20.80

20.80

20.80

20.80

20.80

Lot. 3706
Per.: 12 2025
BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH

20.80

PHARMACIE JALILA K

Facture N° 002/2023

Le 14 Février 2023

Madame Naima Berrada

Désignation	Prix Unitaire	Quantité	Total
GLUCOPHAGE 500 mg / 50 cp	20,80	6	124,80
OTIPAX GA 20 ml	20,20	1	20,20
TOTAL TTC			145,00

Arrêté la présente facture à la somme de Cent quarante-cinq Dirhams TTC



Pharmacie JALILA K. SARLAU au capital de 10 000,00 MAD. Siège Social: Route d'Azzemmour. Km. 14. Oulad Azzouz. Dar Bouazza.
Patente: 32990051. ICE: 003121955000021. INPE: 062116942

Prélèvements à domicile
 sur rendez-vous

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 230200185

CASABLANCA le 13-02-2023

Mme BERRADA Naima

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B
	Glycémie à jeun	B30	B

Total des B : 300

TOTAL DOSSIER : 380.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent quatre-vingts dirham .

مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية
 LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES
 Dr. BENMLOUD
 240, Bd Brahim Roudani Maârif
 Casablanca - Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
 Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61
 Casablanca - Patente: 3580501

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine
RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214

Dr. Ghita MAMOU
 Spécialiste en Endocrinologie
 Diabétologie Maladies Métaboliques
 Nutrition
 Espace Roudani 3ème étage N° 10
 Casablanca - Tél. : 05 22 22 78 25

BILAN BIOLOGIQUE

Le : 13/2/2023

Nom/Prénom : POSSERRADA

Age : 40 ans

Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture + Antibiogramme

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Bilan glycémique

- Glycémie à jeun GPP
- HGPO 75 g
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Mg⁺⁺
- Bicarbonates (HCO₃)
- Urée
- Crétinine
- Acide urique

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU + Antibiogramme
- Microalbuminurie des 24h
- Microalbuminurie sur échantillon d'urine du matin

Autres :

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases Alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Bilan thyroïdien

- T3L
- T4L
- TSH
- Ac Anti - TPO
- Ac Anti - TG
- TRAK

Ionogramme urinaire

- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Urée
- Crétinine

Exploration de la prostate

- PSA

مختبر المصطفى للتحليقات الطبية

LABORATOIRE MUSCAT D'ANALYSES MÉDICALES

05 22 22 78 25 / 05 22 25 39 61

05 22 22 78 25 / 05 22 25 39 61

05 22 22 78 25 / 05 22 25 39 61

05 22 22 78 25 / 05 22 25 39 61

05 22 22 78 25 / 05 22 25 39 61

05 22 22 78 25 / 05 22 25 39 61

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

Date du prélèvement : 13-02-2023 à 07:53

Code patient : 1806090002

Né(e) le : 22-11-1939 (83 ans)



Mme BERRADA Naima

Dossier N° : 2302130001

Prescripteur : Dr Ghita MAMOU

ASPECT DE SERUM

Aspect du sérum : Normal

BIOCHIMIE SANGUINE

15-08-2022

Glycémie à jeun

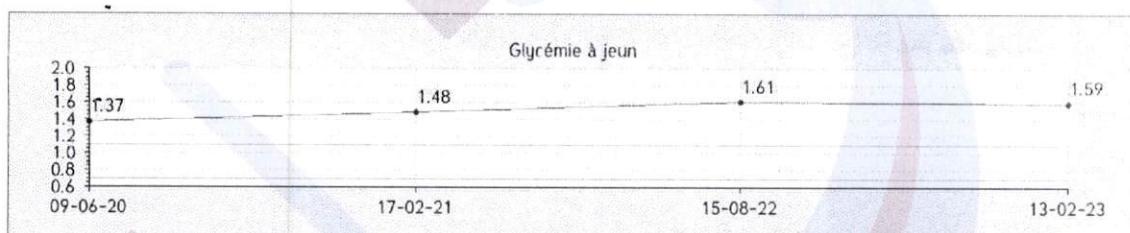
(GLUCOSE GOD – PAP – KONELAB 30 – BIOLABO)

Résultat techniquement contrôlée sur le même prélèvement

1.59 g/L (0.70–1.10)
8.82 mmol/L (3.89–6.11)

1.61

8.94



Critères de diagnostic du diabète sucré (ADA 1997/OMS 1999)

Symptômes cliniques de diabète (polyurie, polydypsie, perte de poids inexplicable) associés à :

- Glycémie > 2 g/L à tout moment de la journée ou,
- Glycémie à jeun > 1.26 g/L soit 7.00 mmol/L sur les deux dosages consécutifs ou,

Temps	Valeur de référence	Impaired Fasting	Intolérance au glucose	Diabète sucré
A jeun	<1.10 g/L < 6.1 mmol/L	>1.10 g/L > 6.1 mmol/L	>1.10<1.26 g/L >6.1<7 mmol/L	>1.26 g/L > 7 mmol/L

- Glycémie > 2 g/L soit 11.1 mmol/L à la deuxième heure d'une HGPO (75 g glucose)

Validé par : Dr. BENMLOUD

مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. BENMLOUD

Dr. Brahim Roudani Maarif
240 Bd Brahim Roudani 25396 Casablanca

Tel: 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com

240 Bd Brahim Roudani 25396 Casablanca

Tel: 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2302130001 – Mme BERRADA Naima

08-11-2022

Hémoglobine glyquée (HbA1c)

(HPLC: ADAMS A1C HA-8180V – ARKRAY)

* Le résultat est sous réserve de l'intéférence de paramètres modifiant : - Durée de vie des hématies (hémorragie, hémolyse, transfusion et réticulocytose) - Maladie métaboliques, insuffisance rénale, hémoglobinopathies et médicaments. Dans ce cas il est souhaitable de pratiquer le dosage d'une autre protéine glyquée telle la Fructosamine.

7.50 %

7.30

Variant Hb

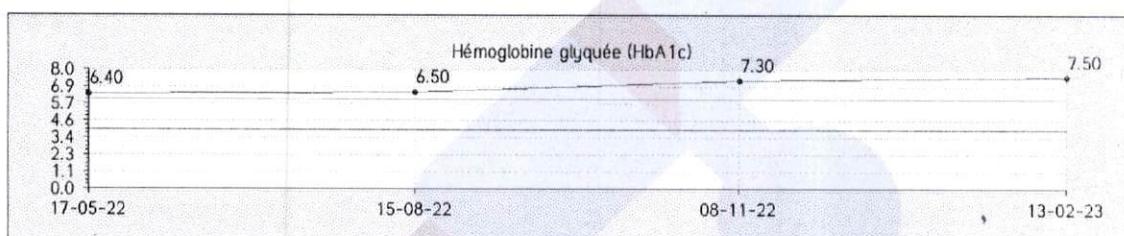
Estimation de la glycémie moyenne

Absence de variant d'hémoglobine

1.69 g/L

(0.70-1.10)

1.63



Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP:

- 4 – 6 % : Intervalle non-diabétique. (Sujet normal)
- < 6,5 % : Excellent équilibre glycémique (DND)
- < 7 % : Excellent équilibre glycémique (DID)
- 8 – 10 % : Equilibre glycémique médiocre, action corrective suggérée
- > 10 % : Mauvais équilibre glycémique, action corrective nécessaire

« Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2 » selon la HAS2013.

Cas général :

- < ou = 7 % : La plupart des patients avec DT2
- < ou = 6,5 % : DT2 nouvellement diagnostiquée, dont l'espérance de vie est > 15 ans et sans antécédent cardio-vasculaire
- < ou = 8 % : DT2 avec comorbidité grave avérée et/ou une espérance de vie limitée (< 5 ans) ou avec des complications macrovasculaires évoluées ou ayant une longue durée d'évolution du diabète (> 10 ans) et pour lesquels la cible de 7 % s'avère difficile à atteindre car l'intensification médicamenteuse provoque des hypoglycémies sévères.

Patients avec antécédents (ATCD) cardo-vasculaires

- < ou = 7 % Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme non évoluée
- < ou = 8 % Patients avec ATCD de complication macrovasculaire considérée comme évoluée : (IDM) avec insuffisance cardiaque/atteinte coronarienne sévère/atteinte polyartérielle (AOMI) · accident vasculaire cérébral récent (< 6 mois)

Patients avec insuffisance rénale chronique (IRC)

- < ou = 7 % : IRC modérée (stades 3A et 3B)
- < ou = 8 % IRC sévère ou terminale (stades 4 et 5)

Patients enceintes ou envisageant de l'être

- < 6,5 % : Avant d'envisager la grossesse.
- < 6,5 % et glycémies < 0,95 g/l à jeun et < 1,20 g/l en postprandial à 2 heures : Durant la grossesse

Personnes âgées

- < ou = 7 % Dites « vigoureuses » dont l'espérance de vie est jugée satisfaisante

- < ou = 8 % Dites « fragiles », à l'état de santé intermédiaire et à risque de basculer dans la catégorie des malades

- < ou = 9 % Dites « malades », dépendantes, en mauvais état de santé en raison d'une polyopathologie chronique évoluée génératrice de handicaps et d'un isolement social

Validé par : Dr. BENMILLOUD Louba

مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. BENMILLOUD
240, Bd Brahim Roudani 25 39 61
Tél: 05 22 25 78 25 05 22 25 39 61
Fax: 05 22 25 78 25 05 22 25 39 61
Patente: 35805014

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2302130001 – Mme BERRADA Naima

08-11-2022

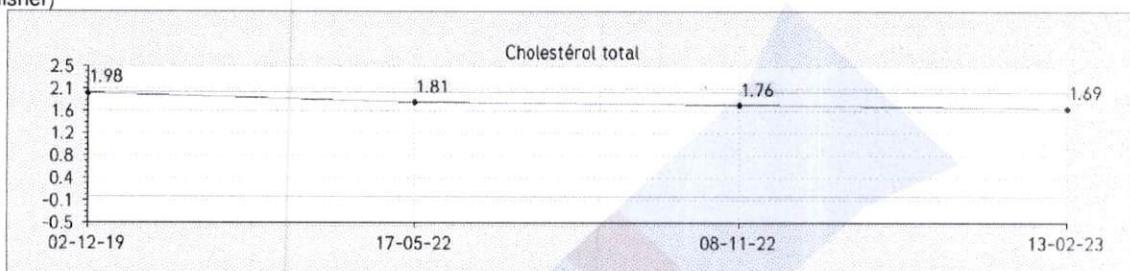
Cholestérol total

(Dosage Colorimétrique enzymatique – KONELAB 30 – Thermo fisher)

1.69 g/l
4.36 mmol/L

(<2.00)
(<5.15)

1.76
4.54



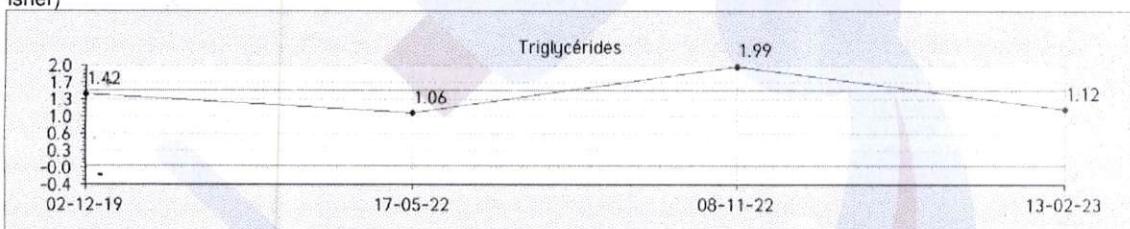
Triglycérides

(Méthode enzymatique photométrique – Konelab 30 – Thermo Fisher)

1.12 g/L
1.28 mmol/L

(<1.50)
(<1.71)

1.99
2.27



HDL-Cholestérol

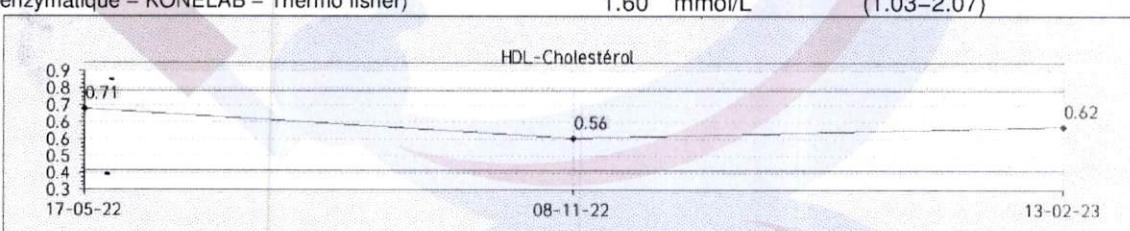
(Dosage enzymatique – KONELAB – Thermo fisher)

0.62 g/L
1.60 mmol/L

(0.40–0.80)
(1.03–2.07)

0.56

1.45



Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales
Dr. BENMILLOUD
240, Bd Brahim Roudani Madrif
Tél: 05 22 25 78 25 • Patente: 35805014

Prélèvements à domicile
sur rendez-vous

2302130001 – Mme BERRADA Naima

08-11-2022

Cholesterol non HDL

1.07 g/l

1.20

Interprétation des niveaux de non-HDL-C en termes de risque :

- Au dessus de 2.20 g/l (5.7 mmol/L) Est considéré comme très élevé.
- 1.90 -2.19 g/l (4.9 -5.6 mmol/L) est considéré comme élevé.
- 1.60 -1.89 g/l (4.1- 4.8 mmol/L) est considéré comme élevé.
- 1.30 -1.59 g/l (3.4 -4.0 mmol/L) est considéré comme idéal proche.
- Moins de 1.30 g/l (<3.4 mmol/L) est considéré comme idéal pour les personnes à risque de maladie cardiaque.
- En dessous de 1.00 g/l (En dessous de 2.6 mmol/L) est considéré comme idéal pour les personnes à très haut risque de maladie cardiaque.

RCT/HDL

2.73

(0.00-4.50)

08-11-2022

3.14

08-11-2022

LDL-Cholestérol

(Méthode directe sélective- KONELAB 30 – Thermo fisher)

0.86 g/L

2.22 mmol/L

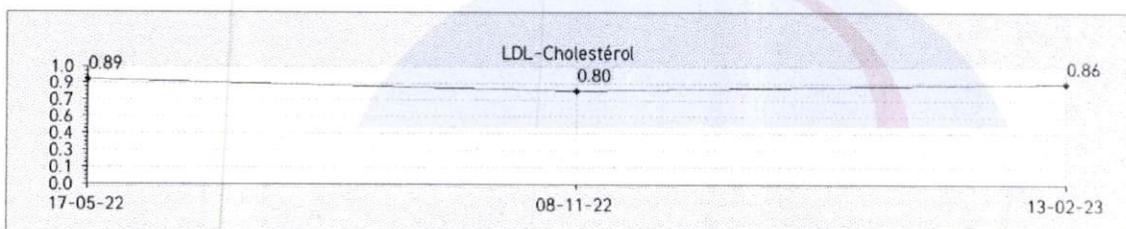
0.80

2.06

Valeurs cibles du LDL-Cholestérol selon les recommandations AFFSAPS de mars 2005 :

- 0 Facteur de risque : $LDL < 2,20 \text{ g/L}$ (5,70 mmol/L)
- 1 Facteur de risque : $LDL < 1,90 \text{ g/L}$ (4,90 mmol/L)
- 2 Facteurs de risque : $LDL < 1,60 \text{ g/L}$ (4,14 mmol/L)
- Plus de 2 facteurs de risque : $LDL < 1,30 \text{ g/L}$ (3,36 mmol/L)
- Antécédent de maladie cardiovasculaire avérée : $LDL < 1,00 \text{ g/L}$ (2,58 mmol/L)

Facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age>60 ans, HDL < 0,40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.



Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

لaboratoire SQALLI d'ANALYSES MEDICALES
Dr BENMLOUD Loubna Madrif
240, Bd Brahim Roudani 0522 25 78 25 39 61
Tél : 05 22 25 78 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com
240, Bd Brahim Roudani 0522 25 78 25 39 61
Tél : 05 22 25 78 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com
Pav. 35805014

Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit
Nom et prénom : BERRADA Naima
Matricule : _____ **N° CIN :** _____

Adresse : _____

Bénéficiaire de soins : Adhérent Conjoint Enfant

Partie réservée au médecin traitant Dr. Ghita MAMOU
Je soussigne : _____ **Spécialité :** _____
N° ICE : 091021650 **N° INPE :** _____
Certifie que Mlle, Mme, M. : BERRADA Naima

Nécessitant un traitement d'une durée : < 3 mois Entre 3 et 6 mois A vie

Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :

DT2

Dont ci-joint ordonnance :
Traitements prescrits : Glucophage
Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables
Fait à : _____ le / /

Cachet et signature du médecin traitant :

Dr. Ghita MAMOU
Spécialiste en Endocrinologie
Débatologie Maladies Métaboliques
Nutrition
Espace Roudani 230 Bd. Roudani 4ème Etage N° 19
Casablanca - Tél. : 05 22 23 70 71

*Cette déclaration est renouvelable une fois

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées